

# Note aux familles

## Bonne rentrée 2023

*C'est l'heure de la rentrée !*

*Pour que votre enfant vive sa scolarité de manière sereine et épanouie au collège Marjolin, vous trouverez ici des informations importantes concernant le fonctionnement de l'établissement ainsi qu'un rappel des règles à respecter pour permettre à toutes et tous de bien vivre ensemble.*

### RETARDS

A partir de la 2ème sonnerie, les élèves sont en retard et ne sont donc pas acceptés en cours. Ils seront pris en charge en salle d'étude. Les élèves concernés resteront en fin de journée pour rattraper l'heure de cours manquée.

Aucun retard non justifié entre les cours ne sera accepté. Les élèves souhaitant se rendre à l'infirmerie par exemple devront aller au cours suivant pour demander l'autorisation au professeur de descendre, avec un billet de circulation.

En cas de retards répétés, une procédure disciplinaire pourra être engagée.

### ABSENCES

En cas d'absence, les familles sont tenues d'informer le collège (téléphone, mail, message Pronote) puis de régulariser l'absence par écrit (billet rose du carnet, mail, message Pronote). Un message vous sera adressé en début d'année par mail et via la messagerie Pronote pour que vous puissiez nous contacter aux adresses dédiées.

Si les absences se répètent, vous serez contactés pour trouver des solutions afin de favoriser la persévérance scolaire de votre enfant.

# Qui contacter ?

## LA VIE SCOLAIRE

Absences, retards, informations diverses...

## LA CONSEILLÈRE PRINCIPALE D'ÉDUCATION (CPE)

Absences, retards, difficultés scolaires et de comportement...

## LE SECRÉTARIAT DE DIRECTION

Demande de rendez-vous, aide à la connexion ENT...

## LE SERVICE DE GESTION

Demi-pension, bourses

## LE/LA PROFESSEUR(E) PRINCIPAL(E)

Suivi scolaire

## L'INFIRMIÈRE SCOLAIRE

Informations médicales

## L'ASSISTANTE SOCIALE

Aide financière, difficultés scolaires et éducatives

## LA PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Orientation, écoute, conseil

## CASIERS

Les élèves demi-pensionnaires peuvent avoir accès à un casier afin d'y déposer leurs affaires. Chaque casier est partagé par deux élèves (de la même classe). Un cadenas doit être fourni par la famille dans les plus brefs délais. Les élèves concernés se verront attribuer un casier lors de la rentrée.

L'accès aux casiers se fait 5 minutes avant la sonnerie de la première heure de cours (matin et après-midi). Aucun accès n'y est autorisé pendant la pause méridienne.

Les élèves qui souhaitent accéder à leurs casiers doivent se ranger derrière la ligne blanche située devant la porte d'entrée principale du bâtiment. Ils doivent attendre l'autorisation d'un adulte pour entrer dans le hall.

En fin d'année, les casiers doivent être vidés, nettoyés et les cadenas enlevés. Dans le cas contraire, ils seront cassés.

## PAUSE MÉRIDienne (12H15 - 13H45)

Des ballons, raquettes et balles de tennis de table peuvent être prêtés aux élèves membres du Foyer Socio-Éducatif (FSE). En échange, ceux-ci doivent laisser deux carnets de correspondance à la vie scolaire. Cela permet d'éviter les dégradations, pertes et/ou vols tout en responsabilisant les élèves. Les ballons doivent être utilisés uniquement sur le plateau sportif. Ils sont ensuite ramené au bureau de la Vie Scolaire pour récupérer les carnets.

Les ballons personnels sont interdits dans l'établissement. Seuls ceux fournis par le collège peuvent être utilisés.

Le hall est fermé de 12h15 à 12h55. De 12h55 à 13h40, les élèves adhérents du FSE pourront, sur inscription, avoir accès aux clubs FSE ainsi qu'à des jeux et un coin détente.

Différentes activités péri-éducatives seront proposées en cours d'année (clubs, ateliers, animations sportives, jeux...) sous la responsabilité d'un adulte et sur inscription. Les élèves concernés se rangent dans la cour et entrent dans l'établissement accompagnés par l'adulte en charge de l'activité.

Les ballons, les équipements pour le tennis de table et le babyfoot ne sont pas accessibles pendant les récréations du matin (10h03-10h18) et de l'après-midi (15h38-15h48).

*Établir une relation  
de confiance par le  
respect mutuel*

## **COMMUNIQUER**

Nous vous remercions de nous transmettre les informations importantes concernant la scolarité de votre enfant, afin que nous puissions lui proposer un accompagnement individualisé. Contactez-nous en cas d'inquiétude pour qu'ensemble nous trouvions les solutions adaptées.

## **PRENDRE DE BONS RÉFLEXES**

Pour suivre au mieux la scolarité de votre enfant, veillez à bien consulter son carnet de correspondance ainsi que les messages que nous vous adressons sur votre compte-parent Pronote.

## **DES TEMPS D'ÉCHANGE**

Tout au long de l'année, nous vous proposerons de nous réunir pour vous transmettre des informations mais également pour aborder des sujets plus généraux qui vous concernent, comme l'adolescence, les écrans, le cyber-harcèlement... Nous vous y attendons nombreuses et nombreux !

*Les engagements du  
collège Montjoie*

### **LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT**

Avec le programme *préMê*, repérer les phénomènes d'intimidation et de harcèlement en développant la Méthode de Préoccupation Partagée entre élèves.

### **ÉGALITÉ FILLES GARÇONS**

Notre établissement est labellisé "Égalité Filles Garçons". L'une de nos priorités est de sensibiliser et d'informer chaque élève pour lutter contre les stéréotypes et permettre à toutes et tous de bénéficier d'un traitement égalitaire et respectueux des différences.

### **ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le collège est inscrit dans une démarche éco-responsable : (club éco-collégien, recyclage des papiers, lutte contre le gaspillage alimentaire, limitation des dépenses énergétiques...) pour que chacune et chacun puisse prendre la mesure des grands enjeux environnementaux.

### **OUVERTURE CULTURELLE**

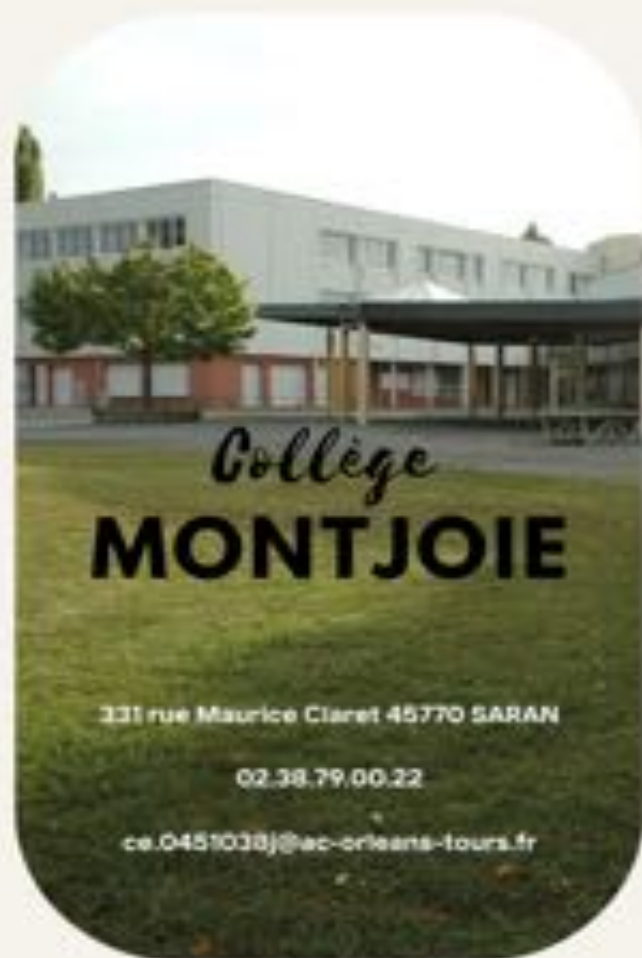
Notre collège encourage et valorise les pratiques culturelles et artistiques à travers des projets menés en classe et permet à chaque niveau de découvrir et de se familiariser avec une forme d'art (cinéma, théâtre, musées...)

### **PERMETTRE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**

À travers les apprentissages en classe et les différents dispositifs d'accompagnement (devoirs faits, soutien, Français Langue Seconde...), l'objectif est de permettre à chaque élève de poursuivre sa scolarité dans les meilleures conditions possibles et de l'accompagner vers la réussite.

### **PARTENAIRES EXTÉRIEURS**

Pour construire un projet éducatif global, nous travaillons avec les éducateurs et éducatrices de l'Action Sociale de Saran ainsi que le dispositif Passerelle d'Orléans. Des mesures de responsabilisation seront mises en place avec la mairie.



*Mémo Vie  
Scolaire*



Toutes les infos sur  
notre site Internet